

L'heure légale sera avancée de 60 minutes à compter du dimanche

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-04-2013 21:24:24

L'heure légale au Maroc sera avancée de soixante (60) minutes à compter du dimanche 28 avril à 02H00, a annoncé vendredi le ministère de la Fonction publique et la modernisation de l'Administration.

L'heure légale au Maroc sera avancée de soixante (60) minutes à compter du dimanche 28 avril à 02H00, a annoncé vendredi le ministère de la Fonction publique et la modernisation de l'Administration.

Dans un communiqué parvenu à la MAP, le ministère a indiqué que cette mesure intervient en application du décret 2.12.126 du 26 Joumada I 1433 correspondant au 18 avril 2012.

map